

COMMUNIQUÉ  
pour diffusion immédiate

## **Consultation sur le projet de règlement sur les mines : Une Coalition réclame des comités de suivi crédibles, indépendants et bien financés**

**Québec, le 22 juin 2015** – La Coalition Québec meilleure mine se dit préoccupée par le projet de modification au [règlement sur les mines](#) actuellement à l'étude par le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). La Coalition revendique depuis plusieurs années la création de comités de suivi crédibles, indépendants et bien financés, dont la mission première serait de veiller à la protection de la qualité de vie, de la santé et de l'environnement des citoyens affectés par les projets miniers.

La Coalition a transmis tout récemment [ses recommandations](#) aux ministres Pierre Arcand et Luc Blanchette du MERN pour modifier le projet de règlement à l'étude.

« Le projet de règlement actuel ne répond pas à l'ensemble des besoins pressants exprimés ces dernières années par les citoyens, les régions, les municipalités et les Nations autochtones en matière de suivi des impacts des projets miniers », selon Dominique Bernier, coordonnatrice de la Coalition Québec meilleure mine.

« Tel que proposé, ce projet de règlement risque de nuire grandement à la crédibilité des comités de suivi et, en bout de piste, à l'acceptabilité sociale des futurs projets minier au Québec », ajoute Ugo Lapointe, porte-parole de la Coalition et de MiningWatch Canada.

La Coalition dénonce notamment le fait que l'actuel projet de règlement ne garantit pas l'indépendance et l'autonomie des comités de suivi. « Le projet de règlement donne un contrôle quasi-total aux promoteurs miniers dans la nomination des membres du comité, son mode de fonctionnement et son financement. Du point de vue de l'indépendance et de la crédibilité, c'est totalement inacceptable », dénonce Me Nicole Kirouac, avocate et personne-ressource du Comité de vigilance de Malartic.

S'inspirant des meilleures pratiques au Québec et à l'international, la Coalition propose [huit modifications](#) à l'actuel projet de règlement, dont :

- assurer la nomination de membres au comité de suivi par une tierce partie indépendante;
- préciser que le mandat prioritaire des comités de suivi soit la protection de la qualité de vie, de la santé et de l'environnement des milieux affectés;

## Coalition Pour que le Québec ait meilleure MINE !

- prévoir un financement suffisant et récurrent des comités de suivi, de l'ordre de 0,3 M\$ à 0,6 M\$ par année (équivalent à moins de 0,3% du revenu annuel d'une mine), permettant l'embauche de personnel et le recours à des experts externes au besoin;
- rendre disponible toute l'information nécessaire au travail du comité (transparence);
- prévoir de mécanismes de résolution de conflit et en cas de litige concernant les modalités de fonctionnement ou de financement du comité (médiation, arbitrage, etc.).

Voir les autres recommandations en ligne :

<http://www.quebecmeilleuremine.org/sites/default/files/2015-06-19-CoalitionMeilleureMine-ProjetReglement.pdf>

-30-

### **Pour information :**

- Dominique Bernier, Coalition Québec meilleure mine, 418-570-3497
- Ugo Lapointe, MiningWatch Canada, 514-708-0134
- Me Nicole Kirouac, Comité vigilance de Malartic, 819-354-1911
- Louise Gagnon, Regroupement de sauvegarde de la grande Baie de Sept-Îles, 418-964-2749
- Henri Jacob, Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue, 819-738-5261

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée d'une trentaine d'organismes membres représentant collectivement plus de 250 000 individus, partout au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social, environnemental et économique. Site : [www.quebecmeilleuremine.org](http://www.quebecmeilleuremine.org)

**Les membres actuels de la coalition :** Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ▪ Alternatives ▪ Artistes pour la Paix ▪ Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME) ▪ Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) ▪ Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ▪ Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ▪ Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté ▪ Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU) ▪ Coalition Stop Uranium de Baie-des-Chaleurs ▪ Comité de vigilance de Malartic ▪ Conseil centrale CSN de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec ▪ Écojustice ▪ Eco-vigilance Baie-des-Chaleurs ▪ Environnement Vert Plus Baie-des-Chaleurs ▪ Fondation Rivières ▪ Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ▪ Groupe solidarité justice ▪ Les Amis de la Terre du Québec ▪ Justice transnationale extractive (JUSTE) ▪ MiningWatch Canada ▪ Minganie sans uranium ▪ Mouvement Vert Mauricie ▪ Nature Québec ▪ Professionnels de la santé pour la survie mondiale ▪ Regroupement citoyen pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Îles ▪ Regroupement pour la surveillance du nucléaire ▪ Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP) ▪ Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ▪ Sept-Îles sans uranium ▪ Société pour la

Coalition  
**Pour que le Québec ait meilleure MINE !**

---

nature et les parcs (SNAP-Québec) ▪ Société pour vaincre la pollution (SVP) ▪ Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ). *Tous nouveaux membres bienvenus.*